



## FICHE EXPERIENCE :

# Gérer l'attente en transformant un immeuble voué à être démolé en musée éphémère

---

### ✓ Plus-value et spécificités de la démarche

Favoriser les pratiques culturelles émergentes et donner de la visibilité au territoire grâce à l'urbanisme transitoire.

Cette fiche porte sur la transformation en musée éphémère d'une résidence d'immeuble vouée à être démolie dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Il s'agissait d'offrir au quartier **un espace éphémère de création** afin d'impulser des **pratiques culturelles émergentes** et faire de cette destruction future l'occasion d'une **transition artistique**.

Le projet a été mené sur un immeuble de logements sociaux appartenant au bailleur social Baie de Somme Habitat. Les résidences étaient situées sur le quartier prioritaire du Soleil Levant à Abbeville. Cet espace éphémère des arts urbains contemporains a été ouvert de juin à septembre 2021. Cette ouverture a été précédée d'une période de résidence des artistes. Grâce à cela, ils ont pu mettre à profit ce temps pour composer leurs œuvres.

La démarche proposée était portée par l'association Skate Parc et comprenait **une dimension partenariale** avec la ville, l'intercommunalité et le bailleur.

La programmation internationale et l'ampleur du projet ont permis une diversité d'artistes ayant donné toute sa richesse au projet.

Les enjeux portés étaient également ceux de la **mémoire et de la valorisation** tout en portant des enjeux de **mixité sociale** en attirant des publics extérieurs au territoire grâce au rayonnement et à cette dimension internationale du musée.

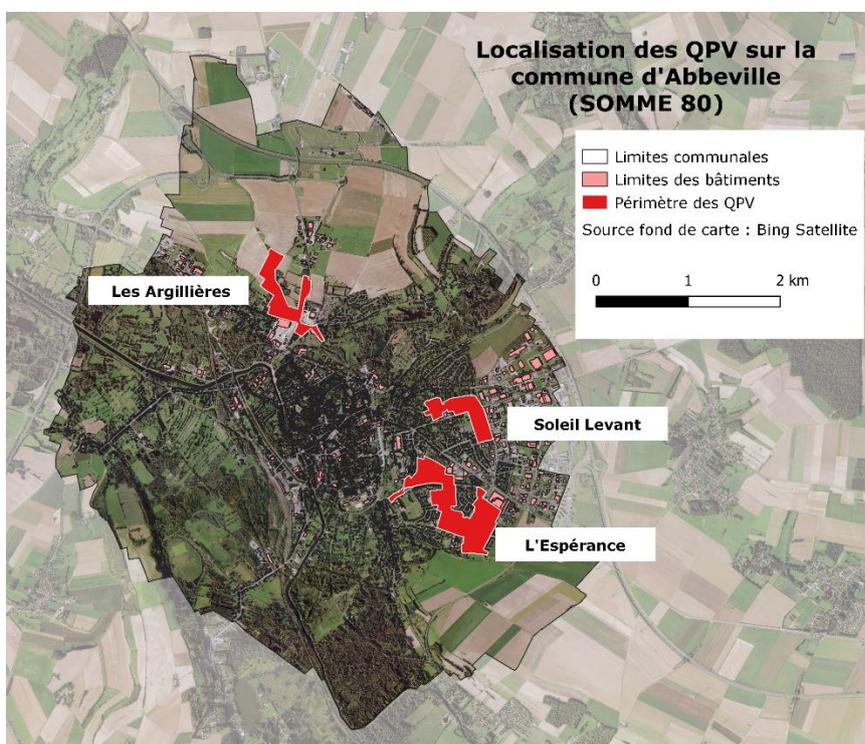
---

### ✓ Mots clés

#cultureurbaine #art #urbanismetransitoire #attractivité  
#éphémère #NPNRU #logements sociaux #mémoire  
#bailleursocial

## DIAGNOSTIC — CONTEXTE

Abbeville est une commune de 22 837 habitants (RP INSEE 2018) située dans le département de la Somme au niveau de la baie. Elle est la commune centre de la C.A Baie de Somme (CABS).



La tendance sur les dernières périodes intercensitaires est une diminution du nombre d'habitants due à un solde migratoire en berne (24 129 habitants selon RP INSEE 2008). Cela traduit un phénomène de décroissance et un manque d'attractivité.

La C.A Baie de Somme porte le contrat de ville pour trois quartiers prioritaires situés sur Abbeville (6 163 habitants sont concernés) :

- Les Argillières (985 habitants) ;
- L'Espérance (3 304 habitants) ;
- Soleil Levant (1 874 habitants).

Le quartier du soleil Levant a été retenu en intérêt régional au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Depuis la signature de la convention pluriannuelle en 2019, le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) a entamé sa phase opérationnelle. Les objectifs du projet portent sur :

- L'amélioration de la qualité du parc de logements sociaux avec la démolition de 48 logements dont 40 issus des ensembles Tilleuls-Platanes ;
- Des rénovations thermiques effectuées par le bailleur Baie de Somme Habitat ;
- La création de plusieurs pôles d'équipements qui viendront structurer le quartier ;
- Des interventions sur les espaces publics, avec une volonté d'apaiser les circulations, de faciliter les modes doux ;
- Améliorer le cadre de vie grâce à la création d'espaces verts voués à l'agriculture urbaine.



*Panneaux de concertation affichés au sein de la Maison du Projet*

Le phasage proposé par le projet de renouvellement induit des temps d'attente entre la fin des relogements et la démolition totale des opérations conventionnées. De ce constat est née **une réflexion sur la gestion de l'attente** afin de limiter l'impact du projet sur le cadre de vie.

Cette réflexion a vu naître une initiative de projet transitoire avec l'association Skate Parc. Créée en 1998 à Abbeville par Yann Colignon, son objectif principal est **l'intégration sociale par la promotion des pratiques culturelles urbaines dans le respect et la préservation de leurs spécificités**. L'association gère un des plus grands skateparks de France (1 500 m<sup>2</sup>) et regroupe plus de 600 adhérents.

## CONCEPTION DU PROJET

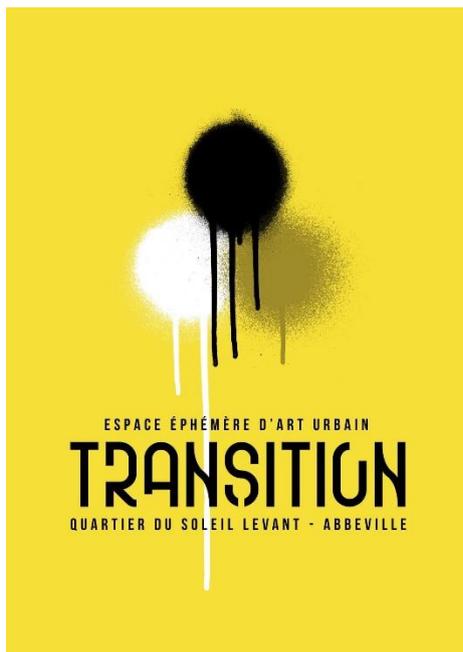
La mise en œuvre de cette initiative a mobilisé les partenaires (ville, intercommunalité, bailleur et habitants et association). Cette mobilisation a duré deux ans afin de mûrir le projet. Il s'agissait également d'établir la faisabilité de la mise à disposition des lieux d'un point de vue juridique et technique. L'association quant à elle a établi les liens avec les artistes.

A l'issue de cette période, les artistes ont effectué leur résidence pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois. L'intégralité des logements a pu être utilisée afin de décliner les œuvres.

L'ouverture du musée a été contrainte compte tenu des restrictions sanitaires. Ainsi, l'accueil des publics s'est fait à partir du mois de mai 2021 jusqu'au mois de septembre de la même année.

Le bâtiment et les logements ont été mis à disposition par le bailleur social Baie de Somme Habitat. L'office public HLM du territoire a également **mobilisé l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)<sup>1</sup>** pour mettre en œuvre le projet. Le financement de la remise en état des logements après le départ des derniers locataires pour accueillir les artistes a également été effectué par le bailleur.

Le projet a été subventionné par les collectivités locales (ville et intercommunalité) ainsi que le département et la région.



### Verbatim

« Transition, c'est à la fin que tout commence » **80100 Skatepark**

<sup>1</sup> Les bailleurs et propriétaires de logement situés dans ou à proximité des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'exonérations fiscales afin d'accélérer l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie dans ces quartiers.

## METHODE

Le projet a consisté à revisiter **en espaces d'expression artistique** l'intégralité de l'immeuble HLM : les façades et ses 20 appartements.



En termes de gouvernance, la direction de l'aménagement urbain de l'EPCI qui coordonne le NPNRU était l'interlocuteur principal de la démarche. Il était en sus **garant du déroulement du planning du projet de renouvellement urbain conventionné**. Le bailleur social et l'association ont également été parties prenantes aux instances de gouvernance.

## MISE EN ŒUVRE

---

Le succès de la démarche a reposé sur la mobilisation de **65 artistes** de renommée nationale et internationale et **20 bénévoles actifs**. C'est cette mobilisation considérable qui a permis de proposer **une visite gratuite des lieux**.

En parallèle plusieurs ateliers /espaces collaboratifs ont été mis en œuvre dans l'idée de créer un véritable espace d'animation. Ces ateliers, profitant de l'effervescence liée au projet, proposaient la découverte du slam, du hip-hop, ainsi que des spectacles de danse et concerts.

L'association des habitants dans la mise en œuvre était une volonté forte via **le Conseil Citoyen**. Ainsi des manifestations complémentaires sportives et culinaires ont pu être portées par les conseillers citoyens et habitants du quartier.



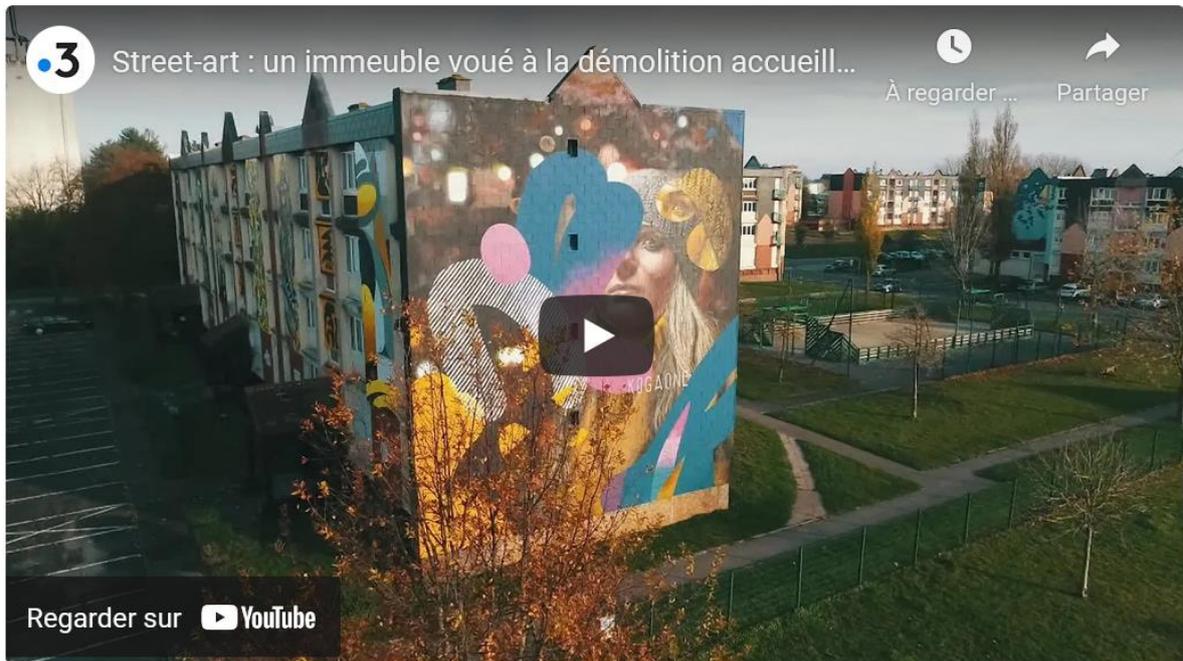
*On retrouve un portrait hommage à Jean-Philippe Hazard, l'animateur social du quartier, présent depuis plus de 20 ans.*

## RESULTATS

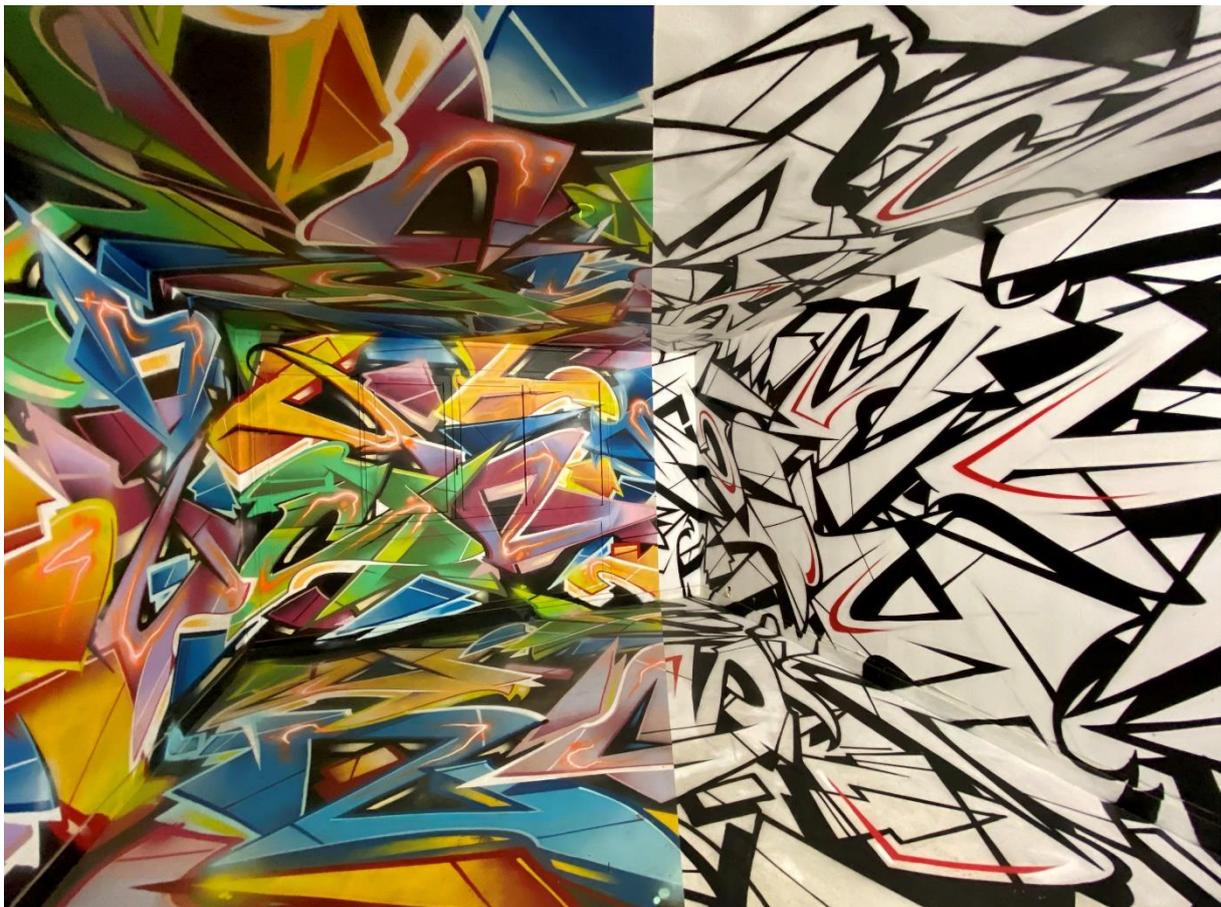
---

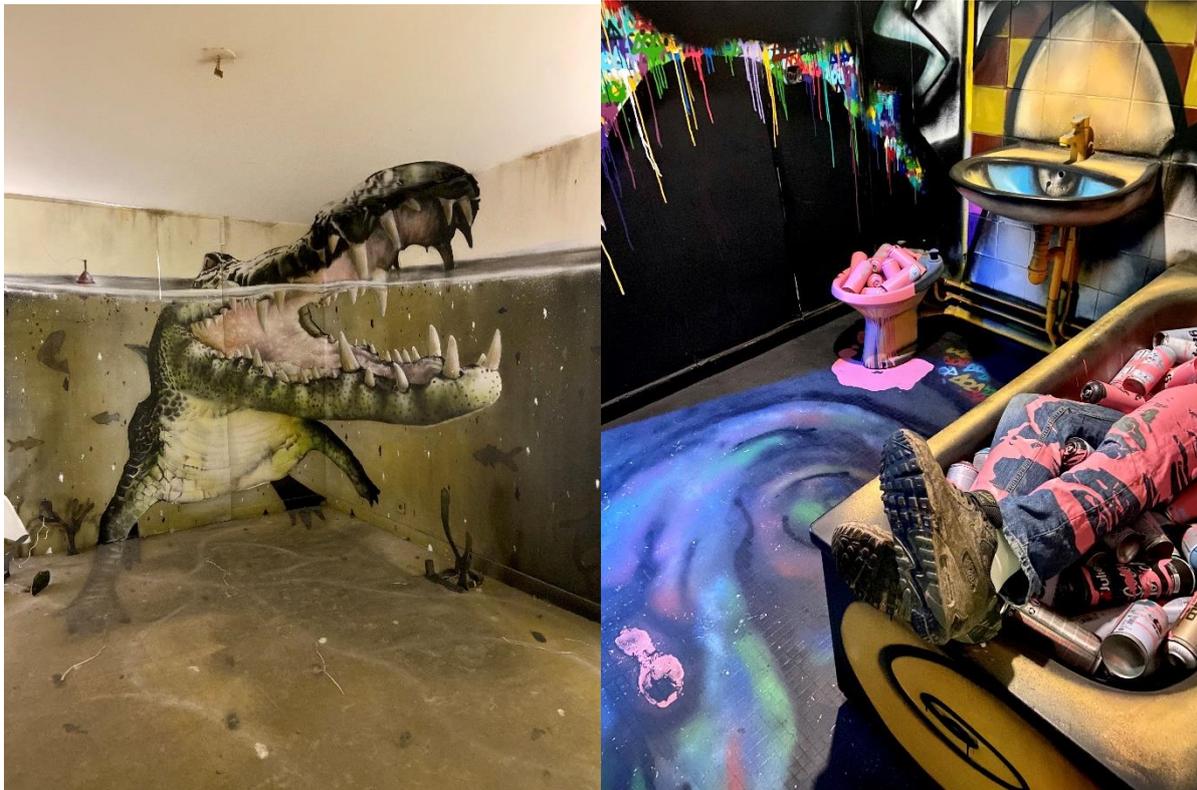
L'association a relevé **plus de 21 000 visites entre le 19 mai et le 31 août**, un bilan qualifié d'extraordinaire par les partenaires locaux. Le projet a réussi à attirer des visiteurs venus de toute la France et également de l'étranger mais aussi les habitants du territoires et écoles.

Les retombées ont été importantes avec [un reportage proposé par France 3](#) et de nombreux articles dans la presse locale mais aussi nationale.



Street-art : un immeuble voué à la démolition accueille un musée éphémère d'art urbain





### POINTS DE VIGILANCE

La situation sanitaire a opéré un glissement du calendrier qui a dû amener une révision des ambitions du projet. Ainsi, la période de visite a été réduite et moins d'actions concomitantes ont été organisées.

Cela amène à s'interroger sur **les opérations de gestion transitoire** qui s'inscrivent dans le cadre du NPNRU et dont les délais sont extrêmement contraints. Le calendrier figurant au sein de la convention opérationnelle conditionne les délais ouverts aux demandes de subvention. Les glissements trop importants imposent aux maitres d'ouvrage de passer par voie d'avenant. Ce qui peut être lourd juridiquement.

Le caractère éphémère interroge également sur le devenir des œuvre artistiques. L'association évoque dès lors la possibilité de démonter ce qui peut l'être sur des panneaux de bois. En parallèle, un travail est mené actuellement avec les artistes et le bailleur afin de conserver le maximum d'éléments.



## Contacts

---

**Yann Collignon**, responsable du skate-park

[\*Association 80100 Skatepark\*](#)



**Cathy DEGOUY**, Directrice des Services Techniques Mutualisés  
Communauté d'agglomération de la Baie de Somme

82 rue Saint Gilles - Bât. 7 - 80100 Abbeville

Tel : 03.22.19.27.01 Fax : 03.22.19.27.50